

Miroir du Gouvernement

Aller plus loin dans le prélèvement fiscal...

COMME depuis trois ans, en pareille période, le Miroir du Gouvernement, au même titre que son animateur, a besoin de souffler. Pendant un mois, à compter de ce jour, nous prenons congé de vous, afin de vous revenir dans les meilleures dispositions.

Pour cet ultime exercice, il sera question de fiscalité. Depuis un mois se déroule une vaste opération de recensement des commerçants de la plus grande surface commerciale du pays, Mont-Bouët. Une mesure qui, si elle est saluée par certains, pousse à s'interroger, celle-ci étant considérée par beaucoup comme un acharnement sur les petits commerces. Tant de nombreux griefs sont portés contre une politique fiscale faisant dans le deux poids deux mesures.

Chaque citoyen est dans l'obligation de payer ses impôts. C'est la loi qui l'impose. On veut bien comprendre que le seul marché de Mont-Bouët avait en son sein 1400 activités. Ce qui devrait générer d'énormes sommes d'argent. Plusieurs milliards de francs ont ainsi échappé au prélèvement fiscal. Un manque à gagner considérable pour les caisses de l'Etat. A se demander comment cela a-t-il pu être possible. Surtout lorsqu'on sait que les trois quarts des commerçants sont de nationalité étrangère. Partant de ce qu'aucun investissement n'est visible sur le territoire national de la part de ces hommes d'affaires, pendant longtemps, les pouvoirs publics ont été les dindons de la farce.

C'est vrai, il faut ratisser large pour renflouer les caisses publiques. C'est pourquoi il ne saurait être question de s'arrêter en si bon chemin. Ni non plus donner l'impression de s'en prendre aux maillons faibles de la société. Alors que les gros poissons sont là. Oui, ils existent. Tous ceux qui passent entre les mailles du filet depuis des décennies sans payer un seul copeck à l'Etat au titre de leurs redevances fiscales.

Nous avons tous en mémoire le redressement fiscal de Total Gabon qui, bien que respirant la prospérité, ne payait pas les impôts durant des années. Pis, s'appuyant sur on ne sait quoi, la puissante société pétrolière est même allée jusqu'à contester ladite dette fiscale. Refusant du même coup de se conformer à la loi d'un pays où elle brasse pourtant des milliers de milliards de francs depuis une cinquantaine d'années. Au point d'être une des compagnies les plus fortunées d'Afrique et du monde.

Comme tout le monde l'avait flairé, le cas de Total n'est pas unique. Nombreuses sont en effet les délicatesses auxquelles l'Etat fait face. Mais à la différence de l'entreprise du secteur pétrole, les autres négocient certainement des retards à l'amiable. Ne voulant se faire une mauvaise publicité, elles préfèrent éviter le conflit. Ce d'autant plus que, dans le fond, il n'est jamais préférable de mener une guerre qu'elles ne peuvent gagner. Il y va des rapports cordiaux que ces structures devraient entretenir avec leur partenaire, les pouvoirs publics, à travers le gouvernement.

Il est également à considérer que d'autres niches de prélèvement existent. Toutefois, personne ne comprend qu'elles ne soient pas explorées ou utilisées. D'aucuns s'interrogent toujours sur l'application de l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM). Les propriétaires de maisons et grandes bâtisses, dans leur grande majorité, ne s'alignent sur cette disposition, n'étant pas au courant de son existence. Au milieu de tout cela, quid du foncier? Autant de situations, en tout cas, qui amènent le petit commerçant ou le travailleur gabonais à se poser un certain nombre de questions sur le respect des lois régissant le domaine fiscal au Gabon.

Il s'agit donc d'avoir le courage d'aller plus loin dans le prélèvement fiscal. Et sans regarder qui est derrière quoi.

Jonas OSSOMBEY

26e anniversaire de l'UPG

Dans un climat de division



Photo : L.R.A

Mathieu Mboumba Nziengui.



Photo : Chris Oyame

Jean De Dieu Moukagni Iwangou.



Photo : Joe Manlanga

Bruno Ben Moubamba.

Christian G. KOUIGA

Libreville/Gabon

Ce jour, mardi 14 juillet 2015, l'Union du peuple gabonais (UPG), tendance Bruno Ben Moubamba, célèbre, au siège du parti à Awendjé, les 26e "piges" de ce label politique, héritage de feu Pierre Mamboundou, aujourd'hui dilapidé.

DEPUIS la disparition, le 15 octobre 2015, de son charismatique président fondateur Pierre Mamboundou, l'UPG vit dans la tourmente. Trois hommes politiques, à l'aura contestable : Mathieu Mboumba Nziengui, Jean de Dieu Moukagni Iwangou et Bruno Ben Moubamba ayant décidé de jeter par la fenêtre ce legs politique, pour raison d'ego.

C'est dans ce climat de division que se tiennent ce jour à Awendjé, les manifestations prévues par l'ancien candidat à la Présidentielle de 2009,

"élu" (à son tour) "président" de l'UPG à la faveur d'un congrès tenu au gymnase d'Oloumi, au mois d'avril dernier, qui fut du reste contesté par Mboumba Nziengui et Moukagni-Iwangou en le jugeant : "illégal et illégitime". Estimant qu'un secrétaire général, qui plus est suspendu de ses fonctions, ne pouvait pas se payer le luxe de convoquer et d'organiser un congrès. Néanmoins, tel un hybride devenu, l'Union du peuple gabonais a trois têtes. Mise à part l'UPG-Loyalistes créée par David Mbadinga, qui contribue tout aussi à rendre illisible le "destin nouveau" de cette entité politique dont chacun, finalement, n'entend pas se départir.

Ce capharnaüm est survenu davantage depuis que Mathieu Mboumba Nziengui, s'arc-boutant sur le "principe de la légalité", avait fini par agacer plus d'un militant. Au nombre desquels des potentiels candidats à la présidence du parti, alors tapis dans l'ombre, le cas de Bruno Ben Moubamba, qui atten-

daient seulement l'occasion de la tenue d'un congrès pour lui ravir la vedette. Mais le secrétaire exécutif jouera de façon exagérée la carte de la prudence.

Puisqu'il n'a jamais daigné franchir le pas pour organiser ce congrès qui aurait permis de décrire le climat qu'il a contribué à alourdir à plusieurs égards au sein du parti. Préférant plutôt, à chaque tentative de son "renversement", saisir les instances habilitées pour conserver ses droits. La dernière requête en date remonte au 8 avril 2015. A travers celle-ci, il sollicitait, du tribunal de première instance de Libreville, une cessation de trouble par Bruno Ben Moubamba et son expulsion du siège d'Awendjé qu'il continue d'occuper malgré l'ordre d'expulsion. Toutefois, l'accalmie perceptible de ces temps derniers, avec le silence imprimé par Mboumba Nziengui, n'augure rien de bon. Si tant est que, apprend-on, l'actuel secrétaire exécutif continuerait d'arpenter les couloirs des

prétoires dans le but de mettre hors d'état de nuire ces deux rivaux politiques, qui l'empêchent de dormir à points fermés.

La hache de guerre, pour le contrôle total de l'Union du peuple gabonais n'est donc pas enterrée. Au contraire, les entités spécifiques qui ont désormais pignon en son sein ont pour effet de mieux "cimenter" les discordes et les divisions.

Longtemps dans le quarté de meilleures formations politiques du pays, L'Union du peuple gabonais a perdu de sa superbe d'antan. Etant devenue l'ombre d'elle-même, à peine Pierre Mamboundou parti dans l'au-delà.

Du coup, le rêve longtemps caressé par le parti de "bâtir avec les Gabonais, une société fondée sur la responsabilité de chaque citoyen et la dignité du peuple, sur l'égalité et la fraternité, le travail et l'équité, le libre exercice du droit dans le travail, l'union de tous les bras dans l'effort de construction nationale" est resté une simple vue de l'esprit.

ADDAX PETROLEUM

ENSEMBLE, NOUS PROGRESSONS

ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON

ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON, located in Port-Gentil, is currently looking for 1 candidate for the below position :

Head of Joint Ventures

Job summary

- Coordinate commercial input to governance meetings on operated and non-operated ventures
- Plan, structure and conduct negotiations for specific opportunities with due attention to value, risk and trends
- Be custodian of Addax Gabon's petroleum agreements including PSCs and crude transportation and export agreements
- Provide commercial support to Addax Gabon Senior management in preparation of operated and non-operated governance meetings as well as regulatory.

Profile

- Fluency in English and French
- In depth understanding of petroleum agreements and contract economics
- Strong ability to integrate commercial, technical and legal aspects of a transaction
- Credible professional, some 10 years experience in petroleum engineering, engineering, economics, business development

Forward CVs to : <https://www.addaxpetroleum.com/career-opportunities>